

# Le champ électromagnétique de Linky pas plus élevé que les anciens compteurs (ANFR)

énergie | électricité | environnement | santé | électromagnétisme

Paris, France | AFP | jeudi 22/09/2016 - 15:46 GMT+1 | 485 mots

Les compteurs électriques Linky, présentés comme des compteurs "intelligents", n'émettent pas de champ électromagnétique plus élevé que les anciens compteurs, selon une nouvelle série de mesures réalisées par l'Agence nationale des fréquences (ANFR), publiée jeudi.

L'ANFR a réalisé une nouvelle série de mesures, en laboratoire mais aussi pour la première fois dans des habitations de plusieurs communes, sur ces compteurs qui suscitent la méfiance auprès d'une partie du grand public, une étude qui permet à l'Agence de "disposer de mesures in situ", a expliqué à l'AFP son directeur, Gilles Brégant.

"Les mesures que nous avons relevées dans les logements sont venues confirmer celles réalisées en laboratoire, avec un (champ) électromagnétique faible, presque du même ordre que celui des anciens compteurs et qui correspond aux objets électriques du quotidien", a précisé M. Brégant.

Selon les mesures relevées par l'ANFR, le compteur Linky émet entre 0,25 et 0,8 volt par mètre (v/m) à 20 centimètres du compteur, le niveau décroissant rapidement à mesure que l'on s'en éloigne.

De tels niveaux se situent entre 150 et 350 fois en-dessous de la limite réglementaire de 87 v/m, spécifique à la bande de fréquence utilisée par le compteur, a précisé l'Agence.

Un faible niveau qui s'explique par le fait que l'information transmise par le compteur est envoyée à un concentrateur, situé dans les transformateurs du quartier, via les courants porteurs en ligne (CPL) le long des câbles électriques, et non par des ondes radioélectriques, comme les téléphones portables ou la connexion wifi.

"Il y a eu une mauvaise information sur le sujet, Linky est présenté comme un appareil très puissant et intelligent, ce qui n'est pourtant pas le cas dans sa version de base, il ne le devient que lorsqu'on y ajoute le module permettant de contrôler les appareils connectés du domicile, mais cela ne se fait que sur la base du volontariat et n'est pas encore déployé", a détaillé Gilles Brégant.

"C'est un sujet qui fait partie des préoccupations de nos concitoyens, nous allons donc continuer de réaliser des mesures sur les différents compteurs existants", a conclu le directeur de l'ANFR.

Enedis (ex-ERDF), filiale d'EDF chargée de la gestion du réseau électrique basse et moyenne tension, a lancé en décembre dernier le déploiement dans tous les foyers français du compteur électrique communiquant Linky, un vaste chantier qui durera six ans.

Fin mai, un peu plus de 870.000 compteurs avaient été déployés, sur les 35 millions qui doivent à terme équiper les foyers français.

Ce compteur "intelligent" permet d'éviter le passage d'un technicien pour relever les compteurs: la consommation est mesurée en temps réel et transmise une fois par jour au fournisseur d'électricité, permettant une facturation plus précise que celle basée sur des estimations.

Mais ses détracteurs remettent en cause la réalité de ses bienfaits, notamment les gains espérés en matière de consommation d'électricité. D'autres s'inquiètent des possibles risques pour la santé liés aux ondes électromagnétiques émises par le compteur.

els/mhc/fka/DS

© 1994-2016 Agence France-Presse



---

Référence document [HTTP://DOC.AFP.COM/GE3GS](http://DOC.AFP.COM/GE3GS)

---

SLUG ÉNERGIE - ÉLECTRICITÉ - ENVIRONNEMENT - SANTÉ -  
ÉLECTROMAGNÉTISME

---

Date de création 22/09/2016 15:46 GMT+1

---

Pays FRANCE

---

Ville PARIS

---

Crédit © 1994-2016 AGENCE FRANCE-PRESSE

---

Nombre de mots 485 MOTS

---

#### Versions du document

---

VERSION1-22/09/2016 15:45 GMT+1 485 mots

---